



communiqué

Date Le 8 juillet 1985

85/103

Pour publication

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CANADIEN CONCERNANT
LES CONTACTS SPORTIFS ENTRE LE CANADA
ET L'AFRIQUE DU SUD

De concert avec les autres mesures annoncées par le gouvernement afin de démontrer son opposition à la politique d'apartheid et son appui d'un changement par des moyens pacifiques, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre d'Etat à la Condition physique et au Sport amateur, l'honorable Otto Jelinek, ont réitéré l'appui du Canada à la politique du Commonwealth visant à limiter les contacts sportifs avec l'Afrique de Sud. Afin d'aider les associations sportives canadiennes à l'interpréter la présente politique, les deux ministres communiquent les lignes directrices ci-jointes.

-30-